

Interregactions

LA LETTRE DU PROGRAMME INTERREG III-A WALLONIE LORRAINE LUXEMBOURG - JUILLET 2005 - N°4

Au sommaire de ce numéro...

III Information jeunesse



Aider les jeunes à vivre l'Europe au quotidien
Rencontre avec Nathalie Wauthy, responsable du centre Infor Jeunes Luxembourg (Wallonie, Arlon).

III Économie et développement



Encourager les PME à intégrer la dimension transfrontalière
Rencontre avec Daniel Ghéza, directeur général d'Eurefi (France, Longlaville).

III Santé et accès aux soins



Atténuer « l'effet frontière »
Rencontre avec Henri Lewalle, responsable de l'Observatoire transfrontalier de la Santé WLL (Wallonie, Arlon).

III Questions à...



Bernard Hagelsteen
Préfet de la Région Lorraine.



III UN PROJET À LA UNE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Sûre-Anlier : sensibiliser au « capital eau »

Rencontre avec Donatien Liesse, directeur du Parc Naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier (Wallonie, Martelange).

Alimentant une grande partie de la population grand-ducale en eau potable, le bassin hydrographique de la Haute-Sûre – et notamment le vaste plan d'eau du barrage d'Esch-sur-Sûre – est l'élément fédérateur qui unit les deux parcs naturels transfrontaliers de la Haute-Sûre (GDL) et de la Forêt d'Anlier (W). Précieux à plus d'un titre, ce considérable patrimoine naturel et culturel comporte également un intérêt écologique et biologique exceptionnel que les porteurs de cet audacieux projet se proposent de préserver.

Afin de protéger les qualités de l'écosystème local en favorisant la protection des ressources en eau du territoire transfrontalier du Parc Naturel de la Haute-Sûre (GDL) et du Parc Naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier (W), les différents partenaires de cette initiative baptisée « Sûre-Anlier » ont décidé de mettre en œuvre une démarche globale de sensibilisation et d'aide à la mise en conformité des immeubles produisant des eaux usées. En effet, situées à plus de 30 % en zone d'assainissement autonome, c'est-à-dire non raccordées à un système d'épuration des eaux domestiques, ces habitations menacent l'équilibre naturel de ce bassin qui bénéficie en outre de divers statuts de protection internationaux tels que les labels RAMSAR (zone humide d'importance internationale) ou Natura 2000. Ainsi, c'est dans le but de favoriser une réduction significative des charges polluantes que les instigateurs du projet « Sûre-Anlier » œuvrent quotidiennement. « Depuis mars 2003, nous avons lancé une série d'actions à destination des 14 000 ménages wallons situés en zone d'assainissement autonome, explique Donatien Liesse. Par exemple, nous avons édité et distribué une brochure informative sur la problématique des eaux usées, les règles administratives qui régissent l'épuration et les aides à l'équipement. Nous avons également créé un système d'information géographique (SIG) de gestion des ressources en eau accessible à nos six communes belges et luxembourgeoises via notre site Internet.

Ce nouvel outil, principalement destiné aux services urbanisme, environnement et travaux, donne accès à toutes les informations liées à la gestion de l'eau. À l'attention des jeunes générations, nous avons installé des stations d'épuration didactiques non enfouies à proximité des écoles. Ces stations, entièrement équipées pour des animations scolaires, sont munies de trappes amovibles et accompagnées de panneaux explicatifs. Nous avons également fait l'acquisition d'un mini bus, l'Eau-tomobile, que nous avons transformé en petit laboratoire entièrement autonome afin de réaliser des animations pédagogiques auprès des 6-12 ans. Utilisée par les deux versants à tour de rôle et décorée par des élèves, elle ne passe pas inaperçue et rencontre un franc succès ! » Un bel exemple de coopération transfrontalière qui se poursuivra au-delà de 2005 grâce au « Contrat Rivière », nouveau projet qui devrait voir naître une structure de gestion durable du territoire...

www.parcnaturel.be (W) et www.naturpark-sure.lu (GDL)

- ★ **Axe 3** : protection de l'environnement et renforcement de l'attractivité de l'espace transfrontalier.
- ★ **Mesure 3.3** : soutien à une gestion intégrée des ressources en eau.
- ★ **Calendrier** : accepté par le Comité de pilotage le 01/07/02. Début et fin de projet : 01/01/03 – 31/12/05.
- ★ **Opérateurs** : Syndicat pour l'Aménagement et la gestion du Parc Naturel de la Haute-Sûre (GDL), Commission de gestion du Parc Naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier (W), Association intercommunale pour la Valorisation de l'Eau (W).
- ★ **Coût** : 1 041 025 € (dont 400 000 € FEDER).
- ★ **Contact** : D. Liesse – Tél. : +32 (0) 63 45 74 77 – donatien@parcnaturel.be



Inaugurée le 23 mars 2004, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, l'Eau-tomobile ne passe pas inaperçue !



Programme cofinancé par l'Union Européenne



Vivre et penser transfrontalier !

/// Les actions en

InterregIII NEWS

Foire européenne du Monde rural de Libramont : venez à notre rencontre !

Dans le cadre de cette 71^e édition, l'Équipe Technique Wallonne assurera une présence continue au sein du Walexpo où les thèmes concernant la forêt, le bois ainsi que de nombreuses entreprises agricoles seront mis en avant. Afin de vous faire découvrir nos différents projets relatifs à cette thématique, nous vous invitons à venir nous rencontrer sur notre stand du 29 juillet au 1^{er} août 2005.

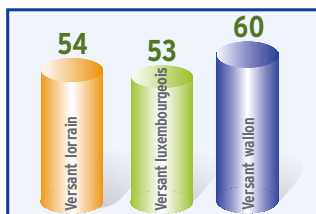
Plus d'infos : www.foiredelibramont.com

Interreg III WLL : le succès au rendez-vous

À ce stade de la période de programmation, les partenaires du programme se réjouissent du succès de l'initiative Interreg III-A sur la zone WLL ! En effet, l'objectif initial était de pouvoir accepter 70 projets. Aujourd'hui, voici cet objectif atteint puisque, parmi la centaine de projets déposés, 72 ont reçu l'aval des instances décisionnelles. L'enveloppe FEDER est donc totalement épuisée. Les Autorités du programme tiennent à remercier toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre des projets pour l'intérêt porté à la coopération transfrontalière.

Interreg III en chiffres

Nombre d'opérateurs bénéficiant d'une ou plusieurs subventions FEDER Interreg III-A WLL



Ce sont donc 167 opérateurs qui travaillent actuellement à la construction européenne dans le cadre du programme.



/// Information jeunesse

Aider les jeunes à vivre l'Europe au quotidien

Rencontre avec Nathalie Wauthy, responsable du centre Infor Jeunes Luxembourg (Wallonie, Arlon).

Chaque année, les centres d'information jeunesse d'Arlon, de Luxembourg et de Nancy comptabilisent respectivement 3 500, 17 000 et 30 000 passages, les questions relatives à l'Europe représentant 20 % des demandes que ce public âgé de 15 à 30 ans formule. Afin que les frontières et les différentes législations ne soient plus un obstacle, le projet « Information jeunesse sans condition et sans frontière » entend bien créer une synergie capable d'assurer un accès équilibré à l'information transfrontalière.

Alors que les interrogations transfrontalières (études à l'étranger, recherche de logement, de stage ou d'emploi, droits, couverture sociale, etc.) sont de plus en plus nombreuses, les dispositifs d'information jeunesse de l'espace WLL se sont associés afin de devenir les « ambassadeurs » de la mobilité et de l'intégration des jeunes du territoire. Comment ? Tout simplement en garantissant l'accès à ces précieux renseignements de part et d'autre des frontières. « Nous réalisons des actions de sensibilisation (participation à des Salons,

etc.) précise Nathalie Wauthy, mais aussi des outils d'orientation tels que des kits transfrontaliers ou encore des fiches répondant à certaines problématiques transfrontalières pour chacun des trois versants et disponibles sur notre site

Internet. Enfin, chaque permanence dispose aujourd'hui du même Espace Europe où toutes les sources d'informations sont mises en commun. » Complémentarité des services, création d'un « réflexe européen », renforcement de la cohésion et de la solidarité : les effets positifs de ce projet semblent bien voués à la pérennité !

Site Internet commun : www.netjeunes.info

- ★ **Axe 4** : promotion du développement humain, valorisation des ressources humaines, intégration sociale et culturelle.
- ★ **Mesure 1** : développer la solidarité régionale par l'égalité des chances et de traitement.
- ★ **Calendrier** : accepté par le Comité de pilotage le 01/04/03. Début et fin de projet : 01/01/03 – 31/12/05.
- ★ **Opérateurs** : Infor Jeunes Luxembourg (W), Centre régional Information Jeunesse de Lorraine (Lo), Centre Information Jeunes (GDL).
- ★ **Coûts** : 350 410 € (dont 175 205 € FEDER).
- ★ **Contact** : N. Wauthy – Tél. : +32 63 23 68 98 – nathalie.wauthy@inforjeunes.be



/// Économie et développement

Encourager les PME à franchir les frontières

Rencontre avec Daniel Ghéza, directeur général d'Eurefi (France, Longlaville).

Premier Fonds capital risque transfrontalier créé à l'initiative de l'Union européenne, Eurefi a construit un savoir-faire unique en matière d'ingénierie et de développement transfrontalier. Porteur du projet « Faciliter l'accès du capital à risque aux PME » financé par Interreg II entre 1995 et 2001, Eurefi souhaite aujourd'hui épauler les demandes des PME et PMI désirant intégrer la dimension transfrontalière à leur stratégie de croissance.

Après avoir activement contribué au développement transfrontalier de 47 entreprises, Eurefi souhaite aujourd'hui développer une politique de co-investissement avec les acteurs financiers majeurs de la zone WLL. Au-delà du réseau de ses actionnaires, Eurefi entend en effet constituer un réseau de co-investisseurs capables d'intervenir dans des projets de nature transfrontalière. Celui-ci permettra de multiplier le nombre d'entreprises contactées et d'accroître le nombre d'investissements. « Cette manière de procéder augmentera le volume des transactions et débouchera, à terme, sur la mise en place d'un mécanisme de financement transfrontalier associant tous les acteurs financiers essentiels de la zone, explique Daniel Ghéza. En aidant les PME-PMI et en propageant la culture d'entreprise transfrontalière, nous souhaitons contribuer à la création de mini-groupes transfrontaliers par le biais d'implantations, de partenariats ou de rachats sur le marché limitrophe. Et grâce à l'enveloppe mobilisée par Interreg III, nous avons déjà soutenu une quarantaine d'entreprises aussi diverses que Faïence et Cristal de France (artisannat d'art, Lo), Gris Découpage (confection de rondelles découpées, Lo), Anthéa (fabrication de meubles, Lo), GNT (maintenance industrielle, Lo), etc. » L'avenir semble ainsi bien sourire à ces « nouvelles PME... »

Site Internet : www.eurefi.org



- ★ **Axe 2** : création et développement économique transfrontalier intégré
- ★ **Mesure 1** : stimuler la création et de structures intégrées de développement et social.
- ★ **Calendrier** : accepté par le Comité le 01/07/02. Début et fin de projet : 01/01/02 – 31/12/05.
- ★ **Opérateurs** : Eurefi (Lo), SNVB Pa Euro Capital (Lo), Namur Invest (W)
- ★ **Coûts** : 11 405 000 € (dont 2 927 000 € FEDER)
- ★ **Contact** : D. Ghéza – Tél. : 00 352 43 43 43 43 – daniel.ghéza@eurefi.org

images...



/// Santé et accès aux soins

Atténuer « l'effet frontière »



Rencontre avec Henri Lewalle, responsable de l'Observatoire transfrontalier de la Santé LuxLorSan, espace Wallonie-Lorraine-Luxembourg (Wallonie, Arlon).

Inscrite dans la continuité du projet « Recherche de complémentarité transfrontalière entre la Wallonie et la Champagne-Ardenne » financé dans le cadre d'Interreg II, cette nouvelle initiative LuxLorSan entend améliorer l'accès à l'offre transfrontalière de soins et créer des synergies entre les systèmes de soins des trois versants frontaliers. Consistant à s'interroger sur les atouts de la zone WLL pour développer un accès à des services de santé de proximité et de qualité, le projet « Recherche et action transfrontalière » prône la complémentarité.

Basé sur l'étude de l'offre de soins et des caractéristiques des populations de la région WLL, ce projet initié par le Groupement européen d'intérêt économique LLS, véritable observatoire transfrontalier de la santé, a pour double objectif l'amélioration de l'accès aux systèmes de soin et la réalisation d'économies d'échelle, notamment grâce à une utilisation rationnelle des services de santé. « Nous avons commencé par lancer une série d'études (mobilité des patients, différences entre les systèmes de santé, capacités des infrastructures hospitalières par activité, équipements, démographie médicale, etc.) sur les trois versants frontaliers. À partir de ces résultats, nous dégagons des pistes d'action ainsi que des projets de complémentarité à réaliser », explique Henri Lewalle. Tout en communiquant fréquemment l'évolution de ces résultats par le biais de rapports, conférences et colloques, les porteurs de ce projet travaillent par ailleurs à l'élaboration d'un dispositif juridique donnant base à une coopération transfrontalière tripartite. À noter : des conventions bipartites de prise en charge des patients transfrontaliers ont déjà été signées entre Luxembourg et Arlon ainsi qu'entre Arlon et Saint-Martin ; enfin, le nouveau projet « LuxLorSan II » (qui vise notamment à créer une filière de soins dans le domaine des neurosciences) vient d'être accepté par le Comité de pilotage du programme.

Consultez les rapports du GEIE LLS sur le site www.santetransfrontaliere.org



- ★ **Axe 4** : promotion du développement humain, valorisation des ressources humaines et intégration sociale et culturelle.
- ★ **Mesure 1** : développer la solidarité régionale par l'égalité des chances et de traitement.
- ★ **Calendrier** : accepté par le Comité de pilotage le 08/11/02
Début et fin de projet : 01/07/02 – 30/06/05 ; prolongation jusqu'au 31/12/06.
- ★ **Opérateurs** : Observatoire transfrontalier de la Santé WLL (W), Collège inter-mutualiste national de Belgique représenté par l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes (W), Caisses régionales d'Assurance Maladie du Nord-Est et d'Alsace-Moselle (Lo), Inspection générale de la Sécurité sociale (GDL).
- ★ **Coûts** : 1^{re} phase : 914 500 € (dont 457 250 € FEDER) ; 2^e phase : 996 112 € (dont 198 056 € FEDER).
- ★ **Contact** : H. Lewalle - Tél. : 00 32 (0) 476 22 30 97 – henri.lewalle@mc.be

ppement d'un espace intégré.
ation et développement développement économique

Comité de pilotage

01/02 – 31/12/06.
SNVB Participations (Lo),
vest (W), IRPAC (Fr).
t 2 927 500 € FEDER).
00 352 30 72 891 –



Le « rayonnement » des investissements d'Eurefi...

Rétrospectives

L'Europe face au devoir de mémoire

À l'initiative de l'Ambassade de Belgique et de plusieurs chancelleries de pays européens, s'est tenue, le 9 mai dernier à Luxembourg, la journée « Communiquer l'Europe » consacrée au devoir de mémoire. Coïncidant avec la commémoration du 60^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, cette rencontre a permis à une centaine de lycéens français, luxembourgeois, belges et américains de rencontrer des « grands témoins » de la guerre à l'Abbaye de Neuemunster, siège de l'Institut Pierre-Werner de coopération culturelle franco-allemande-luxembourgeoise, symbole de la réconciliation franco-allemande. Présent par le biais du support de promotion des projets réalisés, le programme Interreg WLL a saisi cette occasion pour sensibiliser les développeurs de demain aux implications concrètes de l'Europe ainsi qu'à sa contribution au développement régional.

Centre transfrontalier en techniques du froid : priorité à la formation

La technique du froid est présente dans de nombreux domaines industriels, alimentaires ou du bâtiment. Aussi, l'évolution des normes en matière de réfrigération exige des spécialistes ayant suivi une formation pointue. Pour répondre à cette demande, l'HERS, la BEMAS et le CMI se sont associés afin d'organiser un séminaire. Cette formation, qui a eu lieu à Arlon le 26 janvier 2005, s'adressait aux personnes ayant en charge la gestion des machines frigorifiques, aux responsables des entreprises proposant des services de maintenance en réfrigération industrielle ainsi qu'aux étudiants en formation de froid industriel. Une journée similaire a également été organisée à Gosselies le 16 février dernier.

À découvrir

Agglo-PED : un site Internet malin... et citoyen !

Destiné aux habitants et futurs résidents de l'Agglomération transfrontalière du Pôle européen du Développement, ce site créé par l'association du même nom regorge littéralement d'informations pratiques et essentielles. Regroupant les différentes sujets de travail de l'association, il propose également les résultats des diverses études réalisées, des fiches descriptives contenant adresses utiles, services publics et équipements pour chacune des communes de l'Agglo, un agenda culturel, des cartes du territoire, des liens utiles ainsi que toute l'actualité du secteur.

À consulter : www.agglo-ped.org

Entrepreneuriat au féminin : résultats et conclusions « noir sur blanc »

L'Association Méridienne, en partenariat avec la Province de Luxembourg et avec le soutien d'Interreg III, a édité en septembre 2004 son Livre Blanc. Ce dernier reprend les conclusions du Forum du 06/03/04 consacré aux implications de l'évolution de l'activité féminine dans les domaines privé et professionnel ainsi que les résultats de l'enquête réalisée par l'Université Catholique de Louvain et consacrée aux attentes des femmes sur le couple, le travail et les loisirs. Ces conclusions et résultats ont permis de dégager la thématique 2005, à savoir : l'aménagement des temps. Par ailleurs, un second livret devrait paraître au dernier trimestre 2005. Procurez-vous la publication ou obtenez plus d'informations au 0499 57 83 65 ou par e-mail : info@meridiennelux.be

Le « Circuit des Légendes » enfin dévoilé...

Organisée le 17 juillet prochain dans le cadre de la fête annuelle du Parc Naturel Haute-Sûre et Forêt d'Anlier, l'inauguration de ce projet aura lieu à la Chapelle de Villeroux (Vaux-Sur-Sûre) à partir de 10 heures. À cette occasion, un des 19 panneaux-sculptures, un guide touristique transfrontalier et un CD audio seront présentés. Informations : PNHSA au 063 45 74 77.

★ **Votre avis nous intéresse !**
Faites-nous parvenir vos remarques ainsi que les informations concernant vos différentes manifestations, news ou événements pour la présente revue par e-mail : info@interreg-wll.org



/// Questions à...

Bernard Hagelsteen

Préfet de la Région Lorraine.

Quelles sont les attentes de la Préfecture de Région Lorraine par rapport à la coopération transfrontalière ?

Avec 250 km de frontières, la Lorraine est une terre aux confluences de trois pays, le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne. Aussi, elle participe à deux programmes de coopération transfrontalière : INTERREG Wallonie Lorraine Luxembourg et Sarre Moselle Palatinat. Notre région a connu de nombreuses crises économiques ; la disparition des charbonnages et la forte réduction des emplois dans la sidérurgie ont conduit l'État à mobiliser des moyens considérables en faveur de la reconversion dans un contexte où la croissance du travail frontalier en direction du Luxembourg s'effectuait à un rythme très rapide. La coopération transfrontalière s'est avérée être un

appui dans nos démarches de redéploiement, elle crée de nouvelles opportunités pour la Lorraine et ses partenaires. Face aux mutations économiques, des actions concertées sont, en effet, de plus en plus nécessaires et ceci dans de nombreux domaines : économie, aménagement du territoire, environnement, tourisme. La coopération nous permet aussi de valoriser une richesse commune à toute région transfrontalière, la langue et la culture du voisin. En favorisant cette connaissance mutuelle, nous donnons la possibilité aux générations montantes de s'armer professionnellement pour un avenir de plus en plus ouvert sur le monde.

Quelle est votre vision de l'avenir de la coopération transfrontalière après INTERREG III ?

Selon les projets de règlements qui nous sont parvenus, INTERREG III sera remplacé par un « objectif 3 coopération territoriale » dont les contours sont encore assez flous. D'un point de vue géographique, plusieurs hypothèses sont envisageables. Nous pourrions garder les zones actuelles et approfondir le développement de coopérations de proximité. Une autre possibilité serait de prendre en compte l'ensemble de la Grande Région dans un programme commun à l'Allemagne, la France, le Luxembourg et la Belgique qui offrirait un cadre communautaire unique à la coopération transfrontalière sur cette zone. Cela permettrait aussi de créer des synergies entre les programmes INTERREG III A actuels et faciliterait le montage de projets pour les opérateurs

qui souhaitent développer des actions à l'échelle de la Grande Région, sans pour autant exclure les projets de coopération entre deux ou trois versants. Quel que soit le cadre géographique retenu, le contenu d'un futur programme objectif 3 pourrait notamment comprendre des projets d'aménagements, des actions de développement économique et, dans le domaine de l'enseignement supérieur, des projets pour la sauvegarde de l'environnement ainsi que des actions à caractère identitaire où une large place devrait être faite à la culture. En définitive, il faudra veiller à choisir le cadre d'action le plus pertinent afin d'encourager et de favoriser les initiatives et projets qui font la richesse de la coopération transfrontalière.

Pour nous joindre...

Autorité de gestion

Ministère de la Région Wallonne
Direction générale des Relations extérieures
Place Sainctelette, 2
B - 1080 BRUXELLES
Tél. : +32 (0)2 421 82 11
Fax : +32 (0)2 421 87 63

Équipes techniques

Équipe technique wallonne Interreg Wallonie Lorraine Luxembourg
Grand'Rue, 1
B - 6800 LIBRAMONT
Tél. : + 32 (0) 61 50 81 81
Fax : +32 (0) 61 29 23 87

Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

Direction de l'Aménagement du Territoire
Cellule Interreg
Rue du Plébisците, 1
L - 2341 LUXEMBOURG
Tél. : +352 478 69 14
Fax : +352 40 66 95

Préfecture de la Région Lorraine

Secrétariat général pour les Affaires régionales
BP 71014
F - 57034 METZ
Tél. : +33 (0)3 87 34 86 18
Fax : +33 (0)3 87 34 84 11



Directeur de la publication :
Vincent WILKIN,
Secrétariat permanent

Secrétariat permanent Interreg III-A WLL

Drève de l'Arc-en-Ciel, 98
B-6700 ARLON
Tél. : +32 (0) 63 23 19 75
Fax : +32 (0) 63 23 18 95

Comité de rédaction :

Marie-Claire DANCOT,
Autorité de gestion - Région wallonne
Julie COLLIN, Secrétaire permanent
Stéphanie DUPUIS, Équipe technique wallonne
Anne-Cécile RENARD, Équipe technique lorraine

Conny THEOBALD, Équipe technique luxembourgeoise
Rédaction : TEMA | presse.
Conception éditoriale et graphique : TEMA | presse (03 87 69 18 01).
Impression : Socos'print.
Dépôt légal : juillet 2005.
N° ISSN : en cours.
Tirage : 3 000 ex.

